

ETUDE DU SOIR

AUX PARENTS DES ELEVES DU COLLEGE

Année scolaire 2016/2017

Le Collège propose aux familles deux modes d'études : les études surveillées et les études encadrées qui débuteront le **lundi 12 septembre 2016** jusqu'au **Vendredi 9 juin 2017**.

❖ LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF :

- Pour tous : fournir à l'élève dans l'enceinte de l'école un cadre pour faire son travail : apprendre ses leçons, revenir sur un sujet non acquis, faire les exercices d'application, etc.

- Pour certains : apporter à l'élève une aide personnalisée de la part des intervenants :

- Pour acquérir ou améliorer la méthode de travail,
- Pour expliquer des notions non comprises,
- Pour appliquer le cours avec des exercices,
- Pour, le cas échéant, approfondir des connaissances.

❖ LE FONCTIONNEMENT :

Pour les élèves qui souhaitent rester travailler dans l'établissement après les cours, le dispositif de l'étude propose l'organisation suivante :

- Une étude surveillée :

- 1 salle d'étude silencieuse où les élèves (30 élèves max.) peuvent apprendre leurs leçons ou se livrer à un travail personnel qui ne nécessite aucune aide. Cette salle est placée sous la responsabilité d'un surveillant chargé d'y faire régner le silence.

- Une étude encadrée :

- 3 pôles d'études encadrées où les élèves sont répartis en fonction de leur niveau de classe. Ils peuvent recevoir l'aide de professeurs. Ces derniers s'emploient à leur transmettre une méthode de travail efficace, à leur apporter un soutien éventuel pour l'exécution de leurs devoirs, la compréhension des leçons ou la préparation des contrôles.

Ce dispositif a pour but de suivre au mieux le besoin des élèves. Une évolution est possible dans la limite des places disponibles.

Les parents devront s'organiser pour le retour de leur(s) enfant(s) qui ne pourront pas rester dans l'établissement au-delà de 18H15. Pour des raisons évidentes de sécurité, il n'est pas souhaitable qu'ils restent seuls aux alentours de l'école le soir.

Attention : une inscription à l'étude et à une AS peuvent être incompatibles.

❖ LES HORAIRES

Etudes Surveillées

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI

Etudes Encadrées

LUNDI, MARDI et JEUDI

de 17H15 à 18H15 précise.



L'ensemble du dispositif de l'étude est coordonné par M. LALOY qui assure le lien avec l'équipe enseignante

❖ LES TARIFS annuels

Etudes Encadrées : **180 €** pour 1 soir/semaine

300 € pour 2 soirs/ semaine

450 € pour 3 soirs/semaine

Etudes Surveillées : **90 €** pour 1 soir/ Semaine.

L'année est découpée en **3 trimestres**. Tout trimestre commencé est dû.

❖ LES INSCRIPTIONS

Le document d'inscription est à télécharger uniquement sur le site internet sophie-barat.net. Celui-ci est à retourner par courriel au secrétariat : inscriptions.college@sophie-barat.net.

Mme Françoise MACHETTO, M. Stéphane LALOY et M. Jean-François BELIN

Les Coordinateurs de niveau